Conseil Intercommunal de la Police de la région de Nyon

Procès-verbal

Numéro	01 - 2021		
Séance	ordinaire		
Date	**22.09.2021**		
Lieu	Crans - Rue Antoine Saladin 4, à la salle communale		
Heure	20h00	Fin de séance à 20h45	
Auteur PV	Raphaël Bourqui (Secr)		
Distribution : aux personnes ci-dessous			
Prochaines séances Lieux encore à définir	**09 février 2022 à 20h00 - séance ordinaire - Prangins route de Bénex 2 – Maison de commune**		
Présent(e)s	Alberti Marina Böhler Patrick Chauvet Christine Daverio Justine de Bourbon Parme Louis Diserens Marius Favre Claude Gautier-Jaques Yves Gennai Ilithyia Gerber Joëlle Kohler Olivier Pegada Jean-Emmanuel Sauerlaender Michael Soldini Sacha Uldry Doris Vuagniaux Christine Vuille Jean-Pierre	Excusé(e)s Absent(e)s Démissions	Duszewska Jolanta Hacker Vincent Donnet Jonas Pommaz Quentin

Le président ouvre la séance et soumet à l'assemblée de placer l'approbation de l'ordre jour au point 2 et l'élection au point 3 de la séance ainsi que d'établir le PV avec cette modification.

Décision : **acceptés par 17 voix, sans abstention**

Ordre du jour :

1. Appel & Assermentation 2
2. Approbation de l'ordre du jour (point 7 & 8 sans objet) 2
3. Election d'un suppléant COGEST (Prangins) 2
4. Approbation du procès-verbal PV13-2021, séance du 24 avril 2021 2
5. Communications du Bureau du Conseil 3
6. Communications du Comité de Direction 3
7. ~~Interventions (dépôt de motions, postulats, interpellations)~~ 3
8. ~~Réponses aux motions, postulats, interpellations, questions~~ 3
9. Rapports des commissions 3
10. Divers 4

Le Président salue le CoDir et son Secrétaire général M.Faillettaz, les membres du conseil ainsi que le commandant ad interim de la Police de Nyon, le Cap Schmidt.

La liste présentielle est exhaustive (conseillers et auditeurs).

Délibérations :

1. Appel & Assermentation

Sont assermentés : **Jacques Auberson** (Prangins) & **Patrick Böhler** (Nyon)

Quorum : 18 membres sur 22 sont présents, le quorum (10) est atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour (point 7 & 8 sans objet)

Prés : Constate que la convocation est conforme aux statuts et que les documents ont été reçus. Les points 6 & 7 sont sans objet, il soumet de ne pas les ouvrir

Décision : **acceptés par 17 voix**

3. Election d'un suppléant COGEST (Prangins)

Est élu suppléant de la Cogest pour Prangins, **par acclamation** : **Jacques Auberson**

4. Approbation du procès-verbal PV13-2021, séance du 24 avril 2021

Prés : constate que le procès-verbal fait l'objet d'aucune autre demande de modification.

Décision : **acceptés par 7 voix et 10 abstentions**

Prés : relève une coquille au PV00 d'assermentation : M. Louis de Bourbon Parme est un délégué de Prangins – la correction est apporter au PV

5. Communications du Bureau du Conseil

Prés : annonce les dates des séances 2022
Conseil - Mercredi **13 avril 2022**, 20h00. Lieu à déterminer.
Conseil - Mercredi **21 septembre 2022**, 20h00. Lieu à déterminer.

CoGest - Mercredi 23 mars 2022 - 18h00. **Poste de police, place du Château 10 à Nyon**.
CoGest - ***DATE DE RESERVE*** - *Mercredi 30 mars 2022 - 18h00.* **Poste de police** Nyon.
CoGest - Mercredi 24 août 2022 - 18h00. **Poste de police** Nyon.
CoGest - ***DATE DE RESERVE*** - *Mercredi 31 août 2022 - 18h00.* ***Poste de police*** *Nyon.*

Rappelle l'importance des délégués pour les communes et des commissionnaires pour le Conseil. Les suppléants ne siègent en principe que pour les remplacements, si toutefois leur présence et nécessaire en complément du titulaire une seul voix est prise en compte pour les décisions du rapport traité. Il précise que les rapports sont à rendre au plus tard 10 avant la séance.

Secr : les vacations sont payées chaque année entre juin et juillet, les personnes dont les coordonnées bancaires sont inconnues seront contactées.

6. Communications du Comité de Direction

RFL : le Codir prépare une séance d'information à l'attention du Conseil, la date n'est pas encore arrêtée.
Thèmes :
- LOPV, loi sur l'organisation policière vaudoise
- Résultat du questionnaire de satisfaction de la population envers le ressenti et les prestations PNR
- Opération Phoebus :
 - dispositif policier déployé les week-ends d'été,
 - dédié à la surveillance des lieux animés (plage des Trois-Jetées, jardin du Conservatoire – entres-autres)
 - mise en place à la suite du « déconfinement agressif » dès le printemps 2020.

7. ~~Interventions (dépôt de motions, postulats, interpellations)~~

Sans objet, ce point n'est pas ouvert

8. ~~Réponses aux motions, postulats, interpellations, questions~~

Sans objet, ce point n'est pas ouvert

9. Rapports des commissions

4/2021 – Budget 2022 **(CoGest)**
M. de Bourbon : fait la lecture des conclusions du rapport

Prés : Constate qu'il n'y a pas de question et ouvre le vote.
Décision : **accepté par 12 voix, 5 abstentions**

5/2021 – Autorisation de plaider **(CoGest)**
M. de Bourbon : fait la lecture des conclusions du rapport

Prés : Constate qu'il n'y a pas de question et ouvre le vote.
Décision : **accepté par 16 voix, 1 abstention**

6/2021 – Indemnités Conseil ainsi que du Comité de direction (CoGest)
M. de Bourbon : fait la lecture des conclusions du rapport

Prés : Constate qu'il n'y a pas de question et ouvre le vote.
Décision : **accepté par 13 voix, 4 abstentions**

7/2021 – Compétences du Comité de direction hors budget (CoGest)
M. de Bourbon : fait la lecture des conclusions du rapport

Prés : Constate qu'il n'y a pas de question et ouvre le vote.
Décision : **accepté par 14 voix, 3 abstentions**

10. Divers

M.Aubeson : suggère que chaque membre se présente brièvement et mentionne la commune représentée.
Tous le tour des présentations est effectué

RFL : annonce que la première pierre de l'hôtel de police à Nyon (périmètre de Champ-Colin) sera posée le 23 septembre. La fin des travaux est estimée pour mars 2023

Secr : lâché par la technique, la présentation de l'extranet est reportée
https://extranet.police-nyon-region.ch/login

Prés : clôt la séance à 20h45 et annonce que la commune de Crans a prévu une petite attention en lieu et place du verre de l'amitié, annulé en raison de la pandémie
